



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Industrie de défense

Question au Gouvernement n° 836

Texte de la question

INDUSTRIE DE DÉFENSE

M. le président . La parole est à M. Thierry Liger.

M. Thierry Liger . Ma question s'adresse à M. le ministre des armées. La 55e édition du Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget s'est achevée sur un grand succès.

Nos grands groupes – Dassault, Airbus et bien d'autres – ainsi que les nombreuses PME exposant sous pavillon régional ont pu démontrer leur savoir-faire et leur expertise dans les hautes technologies. Ces entreprises font la fierté de nos territoires et de la France.

Cette année, la place dédiée à la défense est notable. De nombreux États, dont la France, ont décidé d'augmenter significativement leurs moyens, qu'ils soient dissuasifs ou défensifs. La France y a consacré 50 milliards d'euros dans la loi de finances pour 2025.

Toutefois, en échangeant avec les PME présentes au Salon, j'ai constaté que celles-ci connaissaient des situations très disparates. Celles qui exportent ont des carnets de commandes bien fournis, contrairement à celles qui travaillent sur le marché français. Pire, ces dernières ne reçoivent pas de prévisions de la part de l'État et de la direction générale de l'armement. Pourtant, elles sont prêtes à investir et à embaucher.

Quelle vision, quelle stratégie, quelles prévisions et quels grands engagements la France peut-elle donner à toutes ces sociétés qui travaillent dans le domaine de la défense, afin qu'elles puissent se structurer et investir sereinement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR.*)

M. le président . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants . Je vous prie d'excuser le ministre des armées, qui assiste actuellement au sommet de l'Otan. La loi de finances pour 2025 prévoit 50,5 milliards pour la mission *Défense*. C'est une hausse considérable par rapport aux 32 milliards qui y étaient consacrés en 2017.

Cependant, la motion de censure et deux mois de services votés ont retardé certaines commandes : la DGA n'a pu engager de nouveaux contrats qu'à partir du mois de mars. Ce retard est en voie d'être résorbé. La moitié des crédits d'équipement gelés en début d'année ont été libérés en avril et consommés depuis par la DGA. L'autre moitié sera dégelée d'ici la fin du mois de juin. Le dégel sera alors complet.

En matière de commandes, 3,2 milliards d'euros ont déjà été engagés, contre 4 milliards à la même date en

2024, malgré un début d'année contraint. En crédits de paiement, 10 milliards ont été dépensés, soit 1 milliard de plus qu'à la même période l'an passé. Cela fait en moyenne 60 millions de paiements par jour ouvré.

Vous avez raison de souligner l'importance pour les PME de la visibilité du plan de commandes. La loi de programmation militaire offre ce cadre : 268 milliards de commandes sur sept ans ont été planifiés et votés par le Parlement. C'est une hausse notable par rapport à la précédente LPM, qui prévoyait 170 milliards de commandes aux industriels. En outre, le tableau des équipements votés en LPM donne à la base industrielle et technologique de défense la visibilité sur les programmes dont elle a besoin.

Désormais, le véritable enjeu est bien que nos grands maîtres d'œuvre industriels répercutent cette visibilité sur leurs sous-traitants et les PME de la BITD. C'est un sujet sur lequel nous sommes pleinement mobilisés, en lien avec les filières industrielles concernées.

Nos industries nous font honneur. Nous les soutenons. Notre réarmement n'est pas une option, c'est une nécessité. Je sais que vous et votre groupe êtes pleinement engagés sur le sujet.

M. le président . La parole est à M. Thierry Liger.

M. Thierry Liger . Je le répète : pour investir, une société a besoin de projections, de visibilité et d'une stratégie. *(Applaudissements sur les bancs du groupe DR.)*

Données clés

Auteur : [M. Thierry Liger](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 836

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Mémoire et anciens combattants

Ministère attributaire : Mémoire et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 juin 2025